

QUE FAIRE DE MES DÉCHETS ?

Pôle Territorial de
Saint-Hilaire-du-Harcouët



• LES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES ?

Emballages (hors verre)
et papiers



Colonnes jaunes ou bleues situées sur votre commune

Emballages verre



Colonnes situées sur votre commune

Déchets organiques



Sur votre tas de compost ou dans un composteur ou lombricomposteur

La collectivité propose des composteurs :
400 litres (20 €), 600 litres (30 €), 800 litres (40 €)
Plus de détails : demander le guide du compostage

• LES DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES ?

Ordures ménagères résiduelles



Sac translucide

A déposer devant votre habitation ou en bout de chemin après 18h la veille du jour de collecte

Sacs fournis par la collectivité, disponibles en mairie et au pôle territorial. (Merci de vous munir d'un justificatif de domicile)

• TOUS LES AUTRES DÉCHETS ? A DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

Accès interdit aux véhicules d'un PTAC de plus de 3,5 tonnes. Sortie du dernier véhicule à l'heure de fermeture de la déchèterie.

		Saint-Hilaire-du-Harcouët Les Pares Balles	
		Hiver*	Été*
Lundi	9h -12h et 14h - 17h		
Mardi	Fermée		
Mercredi	14h -17h		
Jedi	Fermée	14h - 17h	
Vendredi	9h - 12h et 14h - 17h		
Samedi	9h -12h et 14h -17h		

* Hiver (15 octobre au 14 avril) et été (15 avril au 14 octobre)

Emballages et papiers à RECYCLER



CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

LES EMBALLAGES DOIVENT ÊTRE VIDES !

→ **Uniquement les bouteilles, bidons et flacons en plastique**



Produits alimentaires



Produits d'hygiène



Produits d'entretien

→ **Emballages métalliques**



→ **Cartonnettes, briques alimentaires**



→ **Tous les papiers**



Journaux, catalogues, prospectus



Courriers, enveloppes, livres



Papiers, bloc-notes, cahiers



Sacs papier

**Gros cartons
=
A déposer
à la déchèterie**



BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE



sans couvercles, bouchons et capsules

Tous ces déchets NE SE RECYCLENT PAS = Ordures ménagères



→ Plastiques NON RECYCLABLES



Boîtes, pots et barquettes



Pots et barquettes de jardinage



Vaisselle en plastique



Barquettes polystyrène



Sacs et suremballages



Jouets



Objets divers



CD, DVD, cassettes



Tube de dentifrice



Blisters

→ Papiers et cartons NON RECYCLABLES



Essuie-tout



Serviettes et mouchoirs



Morceaux de papiers < à 10cm



Couches

→ Divers (restes alimentaires, litière...)

BOUTEILLES DE GAZ



À déposer chez un revendeur de gaz

TEXTILES



À déposer dans les bornes «Le Relais»
www.lafibredutri.fr

MÉDICAMENTS À RAPPORTER EN PHARMACIE



DIVERS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

→ Encombrants, ferrailles, gros cartons, bidons d'huile de vidange, huiles de vidange, batteries, radiographies, pots de peinture, vaisselle, piles, ampoules, cartouches d'imprimante, déchets d'équipement électriques ou électroniques, déchets verts

JOUR DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



LUNDI



MARDI



MERCREDI



JEUDI



VENDREDI

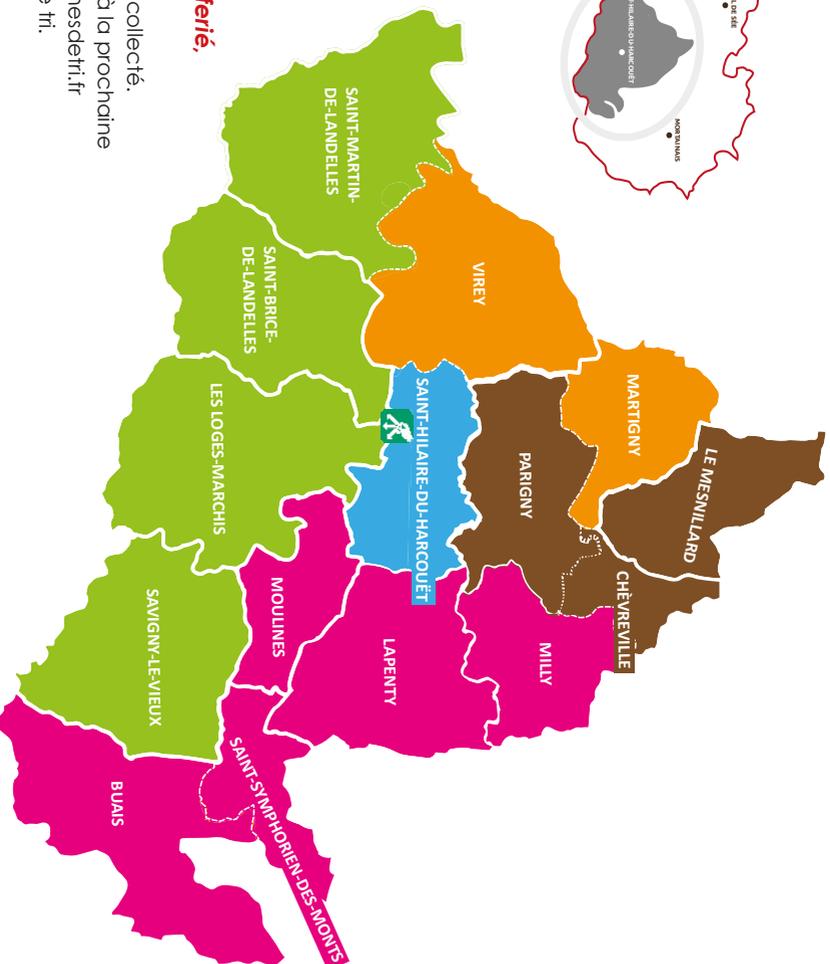


DÉCHÈTERIE



JOUR FÉRIÉ,
collecte décalée au lendemain
Toutes les autres collectes suivant le jour férié,
sont décalées d'un jour

Si votre sac n'est pas conforme, il ne sera pas collecté.
Il vous faudra le tier de nouveau pour le présenter à la prochaine
collecte. N'hésitez pas consulter le site consignesdetri.fr
pour vous aider dans votre bon geste de tri.



Pour tous renseignements :
02.33.68.68.96 ou service.dechets@msm-normandie.fr

Situé au Pôle territorial de Saint-James / Pontorson
1 rue Maxime de Coniac 50240 Saint-James



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIE

www.msm-normandie.fr